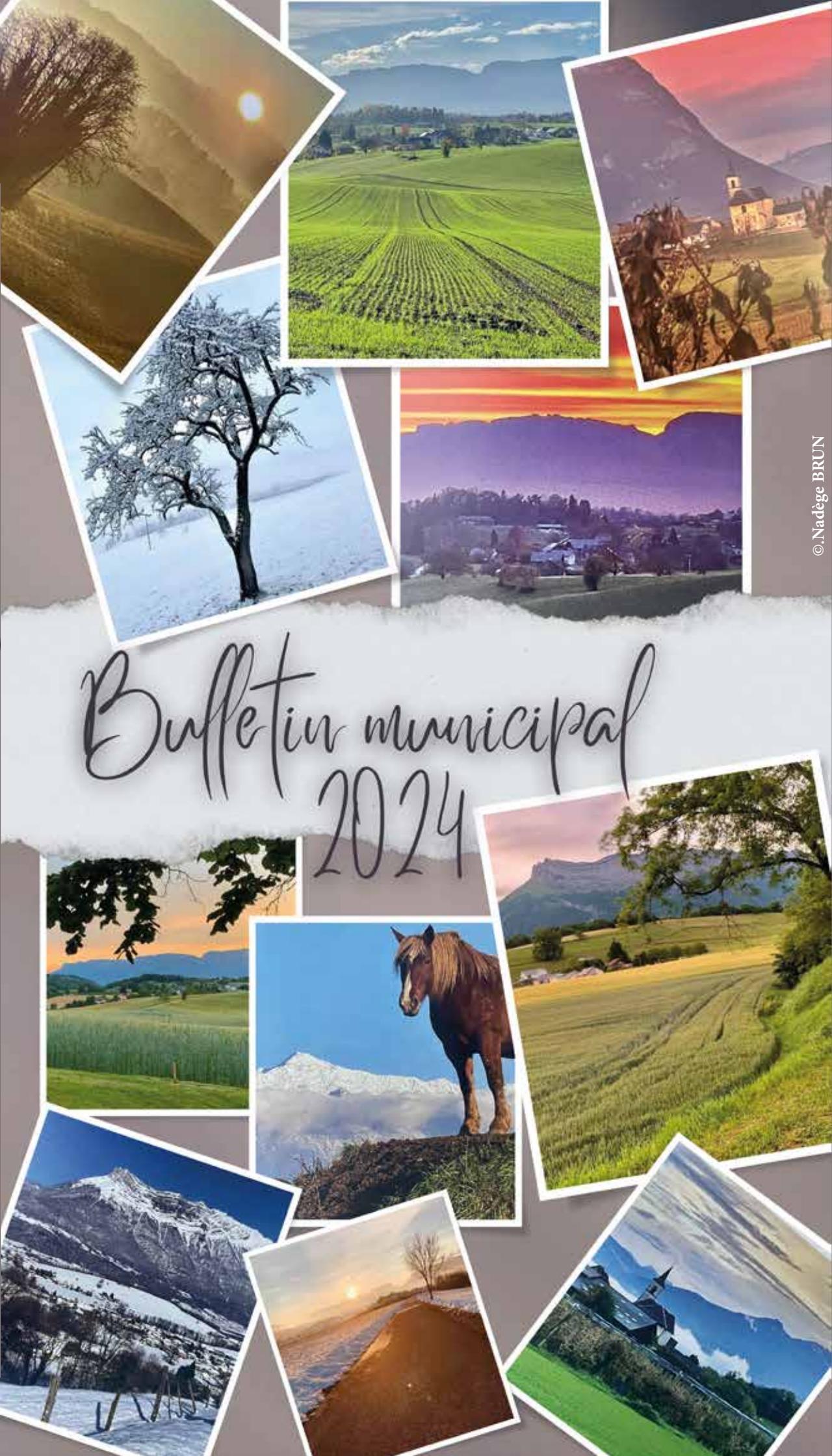


CHATEAUNEUF



Bulletin municipal 2024

©.Nadège BRUN

www.chateauneufsavoie.com

Sommaire

<i>Le mot du Maire</i>	<i>page 3</i>
<i>C.M.J.</i>	<i>page 4</i>
<i>J.D.C & SNU</i>	<i>page 5</i>
<i>Budget</i>	<i>page 6</i>
<i>Citerne de l'église</i>	<i>page 7</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 8</i>
<i>Sécurité routière</i>	<i>page 11</i>
<i>Bibliothèque</i>	<i>page 12</i>
<i>École</i>	<i>page 13</i>
<i>Patronymes de Châteauneuf.</i>	<i>page 15</i>
<i>Associations</i>	<i>page 18</i>
<i>Services</i>	<i>page 24</i>
<i>Services / Santé</i>	<i>page 25</i>
<i>Vivre ensemble</i>	<i>page 27</i>
<i>Moustique tigre</i>	<i>page 28</i>
<i>Frelons / Info en bref</i>	<i>page 29</i>
<i>Manifestations</i>	<i>page 30</i>

*Publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73).
Directrice de la publication : Christelle Hugonot.
Crédits articles et photos : Nadège Brun , Anthony Bier
Élus du conseil municipal & membres des associations participantes.
Infographie : RF
Imprimé chez « Imprimerie de Savoie »,
tel 04 79 71 96 63, en 450 exemplaires.
Février 2024.*



Le mot du Maire



Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois,

Je tiens à commencer cet édito en souhaitant la bienvenue à notre nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Châteauneuf composé de 8 jeunes de 9 à 12 ans, vous trouverez une page de présentation du CMJ dans ce bulletin.

L'année 2024 a commencé par la cérémonie des vœux à la salle communale, vous avez été nombreux à venir partager avec nous ce moment de convivialité.

Le projet de rénovation de la mairie se poursuivra, après étude nous réhabiliterons le bâtiment existant, une rénovation thermique totale s'impose, ainsi qu'une mise aux normes d'accessibilités. Des demandes de subventions ont été faites auprès de l'État, du Département et de la Région, nous sommes dans l'attente de leur retour.

Nous finaliserons la modification simplifiée du PLU avec une enquête publique réglementaire.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit de l'atelier pour une production d'électricité en autoconsommation, qui alimentera en partie, la consommation électrique de la salle communale et de l'atelier des services techniques.

D'autres travaux sont à l'étude. Je tiens à saluer le travail et l'implication des membres du Conseil municipal sans qui les décisions et les projets n'aboutiraient pas.

Le projet du cabinet dentaire des docteurs Chapperon, Caillerie et Girod de Val Gelon La Rochette se poursuit. Il s'installera en lieu et place de l'ancienne aire de jeux en face de la salle communale, à côté de l'immeuble le Maltaverne.

Depuis le 1 janvier 2024, les collectivités ont l'obligation de proposer une solution pour la collecte des biodéchets. La Communauté de Communes Cœur de Savoie a la compétence, elle a mis à disposition un composteur collectif vers la salle communale et va organiser des distributions gratuites de composteurs, avec réservation préalable, pour les personnes intéressées.

Le dimanche 9 juin 2024, se dérouleront les élections européennes.

A présent, je tiens à remercier l'ensemble du personnel municipal pour son implication de tous les jours et son professionnalisme, qui, comme vous le savez sur les petites communes sont amenés à être polyvalents et à s'adapter à toutes les situations.

Je désire remercier les associations, n'hésitez pas à devenir membre de l'une d'entre elles pour pérenniser le dynamisme associatif.

Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque de Châteauneuf qui vous accueillent tous les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30. Venez les rejoindre, l'inscription est gratuite.

En partenariat avec la ComCom Cœur de Savoie Le Ludobus fait une halte à Châteauneuf tous les 15 jours, les vendredis de 16h30 à 17h30, à côté de l'aire de jeux.

Merci à nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs qui participent au dynamisme de notre commune.

Je tiens à saluer l'implication des enseignants, du personnel du périscolaire, de la crèche et des pompiers.

J'ai également une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés en 2023.

Bienvenue aux nouveaux habitants, je les invite à prendre contact avec la mairie pour se faire connaître. Cette année, la commune effectue le recensement de la population, nous aurons bientôt le retour de l'INSEE afin de connaître le nombre d'habitants à Châteauneuf.

Et pour finir, un immense merci au travail de la commission information, Raymond et Pauline, pour l'élaboration de ce bulletin.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, une bonne année et prenez bien soin de vous.

Christelle Hugonot,

Conseil Municipal des Jeunes

Après divers appels à candidatures lancés par la municipalité, c'est avec plaisir que nous avons pu constituer le premier Conseil Municipal des Jeunes dès ce mois de novembre.

8 jeunes de la commune se sont portés volontaires pour l'intégrer. Après une première réunion pour leur présenter le rôle des jeunes conseillers et le fonctionnement, ils ont tous confirmé leur souhait de démarrer cette nouvelle expérience.

Âgés de 9 à 12 ans, ils vont pouvoir être le relais avec les écoliers et les collégiens de notre commune. Luc, Lucas, Léo, Anouk, Gioia, Hugo, Alix et Arsène (du plus âgé au plus jeune), ont déjà évoqué de nombreux projets lors de nos premières réunions (créer de nouveaux arrêts de bus pour les collégiens, installer une table de ping pong à côté du City, créer un jumelage avec une autre commune...).

Durant leurs 2 années de mandat, Le Maire et deux conseillers municipaux référents vont les accompagner dans leurs démarches : se mettre d'accord sur les projets à mener, étudier leur faisabilité, contacter les interlocuteurs concernés (Communauté de Communes, etc.).

Les membres du Conseil Municipal des Jeunes se sont vu remettre le 28 novembre une écharpe tricolore et une mallette de travail, en présence de leurs parents.

Voici quelques mots de leurs parts :

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

Nous sommes huit conseillers municipaux jeunes volontaires. Âgés de neuf à douze ans, nous voulons aider les élus pour donner des idées en faveur des jeunes : création d'arrêt de bus, table de ping-pong, ajout de lampadaires...

Nous espérons vous rencontrer bientôt et n'hésitez pas à venir nous voir.

Les conseillers municipaux jeunes.



Légende photo , de gauche à droite :

Adultes : Pauline Barraz et Michel Jacquin les conseillers municipaux référents, Mme le Maire Christelle Hugonot

Jeunes : Alix, Anouk, Léo, Gioia, Arsène, Hugo, Lucas et Luc.

Recensement citoyen, Journée Défense et Citoyenneté

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois suivant votre anniversaire.



Pour 2024, les enfants nés en 2008 sont concernés.

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen et suite à cela :

- Vous obtiendrez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.
- Vous serez convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18e anniversaire et pourrez alors voter.

Pour vous faire recenser :Rendez-vous à la mairie ou via le site internet :Recensement citoyen (Démarche en ligne).



Le SNU (Service National Universel) :

Le Service National Universel (SNU) a pour objectif de permettre aux jeunes de 15 à 17 ans de vivre une expérience de cohésion et d'engagement. Le SNU est composé de 3 phases :



Phase 1 - Le séjour de cohésion

Le séjour de cohésion regroupe les jeunes volontaires dans un séjour collectif dont l'objectif principal est le développement de la solidarité, de la cohésion et la découverte de l'engagement citoyen. Il vise aussi à préparer la phase 2 du SNU.

Les jeunes inscrits du département seront affectés dans un autre département de la région.

Phase 2 - La Mission d'Intérêt Général

La Mission d'Intérêt Général (MIG) comprend 84 heures en mission dans un service de l'Etat un établissement public, une collectivité ou une association. Accompagnés par un ou une mentor, les volontaires vivent une expérience d'engagement dans une thématique de leur choix (la culture, la solidarité, la citoyenneté, l'éducation, la santé, le sport, l'action internationale, la défense, la sécurité).

Phase 3 (facultative) - Poursuivre son engagement

L'engagement volontaire est une phase facultative qui offre aux jeunes la possibilité de poursuivre leur engagement à travers un dispositif (Service Civique, Réserve Civique, Sapeur-Pompier Volontaire, Corps Européen de Solidarité, etc.) ou un bénévolat.

Vous retrouverez toutes les informations sur le site www.snu.gouv.fr

Budget

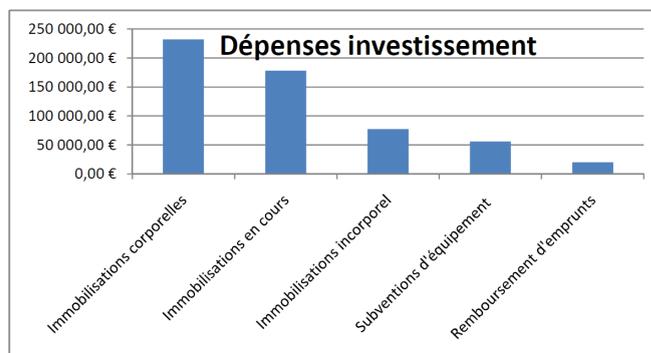
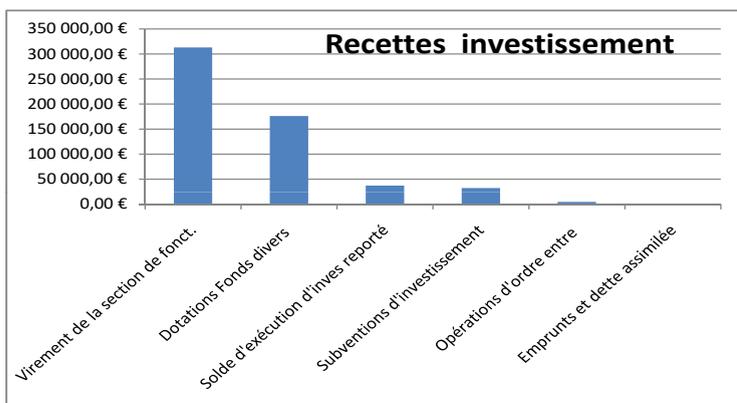
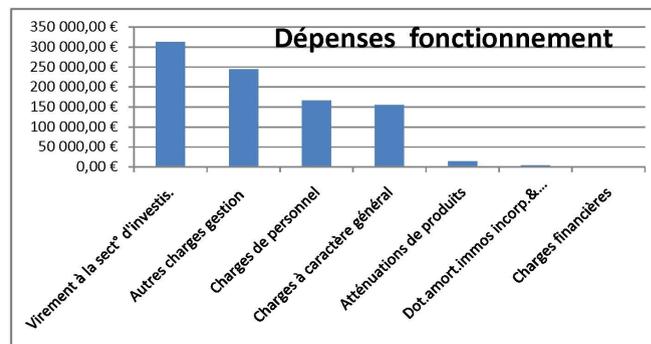
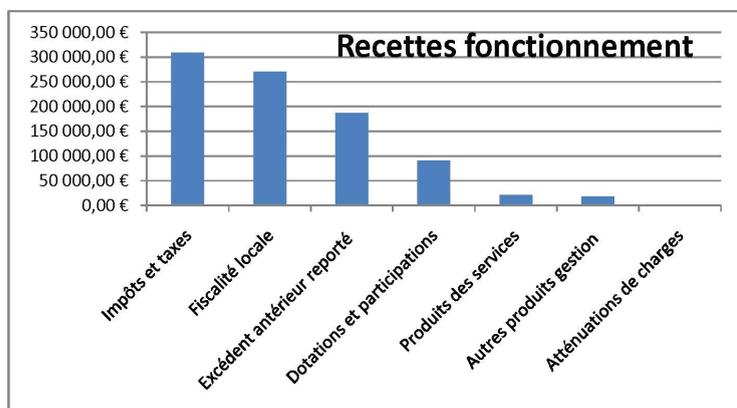


Les comptes communaux

Les sections de fonctionnement (dépenses et recettes) et investissement (dépenses et recettes) structurent le budget de notre collectivité

Le budget voté par le conseil municipal le 11 avril 2023 s'établissait à 897 523,37 € pour la section de fonctionnement et à 563 525,37 € pour la section investissement.

Les graphiques ci-dessous illustrent les principaux points.



Les graphiques ci-dessus sont une illustration de la note de présentation du budget primitif de la commune jointe au procès verbal du conseil municipal du 11 avril 2023 :

<https://www.chateauneufsaveoie.com/vie-municipale/les-reunions-du-conseil.html>

Fiscalité locale:

La commune ne dispose que de la taxe sur les propriétés foncières et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (marginales à Châteauneuf). Le véritable levier pour augmenter ou baisser cette recette est d'agir sur les taux d'imposition de la taxe foncière votés par le conseil municipal : 27,2% sur les propriétés bâties et de 67,13% sur les propriétés non bâties. Ces taux sont inchangés depuis plusieurs années.

Ces taux s'appliquent sur la valeur locative cadastrale de la propriété foncière, valeur déterminée par l'administration fiscale. Au 1er janvier 2024 la valeur locative cadastrale a été relevée de 3,9% (taux d'inflation de l'année 2023). Cela veut donc dire que «mécaniquement» votre taxe foncière augmentera dans les mêmes proportions ...

Citerne de l'église

LA SECONDE VIE DE LA CITERNE DE L'ÉGLISE

Jusqu'à la mise en service du réseau d'eau potable provenant de Cayan, en 1937-1938, l'approvisionnement en eau de qualité a toujours été un problème à Châteauneuf. La ressource était limitée et souvent insuffisante en particulier sur les points hauts : Tardevel et l'église. En 1907 le conseil municipal décide la construction d'une citerne alimentée par l'eau de pluie provenant des toits.

En se basant sur l'expérience de réalisations dans d'autres régions il a été décidé que la citerne devait procurer une autonomie de deux mois, et que le remplissage devait être assuré par deux mois de pluviométrie moyenne.

Le calcul suivant a été réalisé pour l'évaluation des besoins:

100 habitants à 12 litres/jour soit 1200 litres. 30 têtes de gros bétail à 30 litres/jour soit 900 litres. 60 têtes de petit bétail à 15 litres/jour soit 900 litres. Le total est donc de 3000 litres/jour soit 1.095.000 litres/an ou 183.333 litres pour deux mois.

La station météo la plus proche était à Chambéry. Elle a reçu 24,37 mètres de pluie entre 1886 et 1906 soit une moyenne de 1,218 mètre/an.

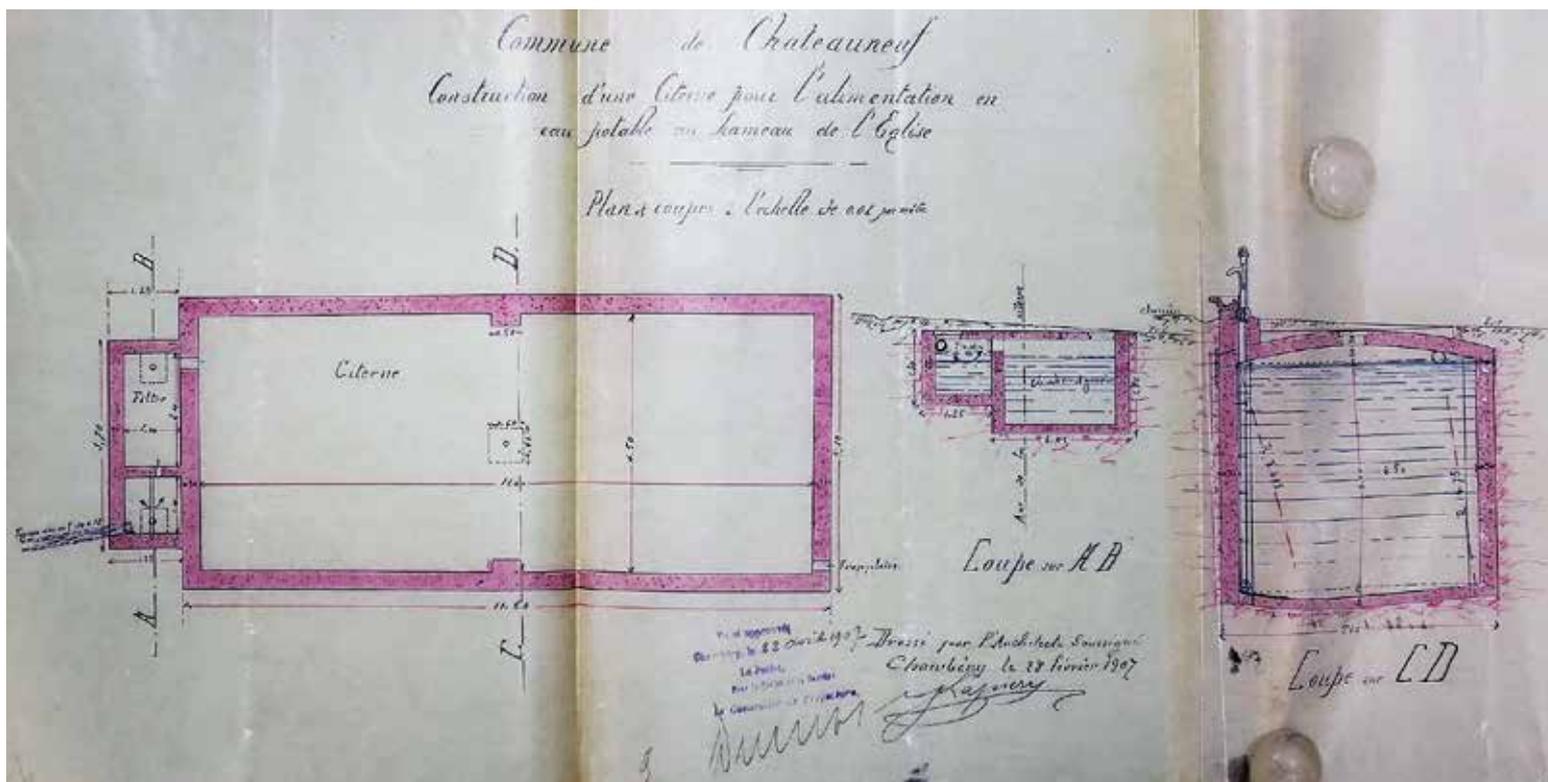
Les surfaces de toiture disponible pour la collecte de l'eau de pluie étaient : église 600 m², presbytère 200 m², toit Jacquier (Mosset) 200 m². Total : 1000 m². Soit une collecte de 1000m² x 1,218m = 1.218.000 l/an, ce qui correspond au besoin défini.

La citerne construite fera environ 198.000 litres.

On peut noter l'évolution des besoins depuis cette époque. Aujourd'hui le besoin en eau est estimé à près de 100 litres par jour et par habitant et à plus de 100 litres pour une vache productrice de lait.

Aujourd'hui une nouvelle utilisation de la citerne :

Depuis deux ans les épisodes de sécheresse entraînent des restrictions pour l'utilisation de l'eau potable. L'arrosage des espaces verts et des massifs de fleurs est interdit. L'eau de la citerne permet de se libérer de cette réglementation. En 2023 l'accès à la citerne a été modifiée, et une pompe installée ce qui permet à Eric et Adrien d'assurer l'arrosage des massifs fleuris.



Restaurant O'Moelleux

Les menuiseries extérieures ont été changées ce printemps. La météo capricieuse n'a pas permis la réfection de la façade à l'automne. Elle se fera dès que le temps le permettra

Eaux Pluviales

Sous la rue de Maltaverne, un tronçon d'eau pluviale provoquait des débordements lors de fortes pluies. Une reprise de la canalisation et des regards nouveaux ont pallié à ces désagréments.



HANGAR MUNICIPAL

Suite à plusieurs alertes de départ d'incendie (dont le dernier aurait pu entraîner la destruction de l'atelier municipal



à quelques minutes près !), il a été décidé de placer un système de vidéo surveillance. Ce système permet de garder en mémoire les enregistrements des trois dernières semaines. Ces enregistrements pourront être consultés par la gendarmerie en cas de nouveaux incidents.

Le toit de l'atelier présentait des défauts d'étanchéité. Il a été refait



et attend la pose des panneaux photo voltaïques qui devrait intervenir prochainement.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Sur la rue de la fruitière et la rue de Maltaverne, des candélabres en fonte étaient piqués de rouille. Ils ont été rénovés : sablage et peinture.

L'éclairage public a été révisé cet automne. Il reste encore quelques points «noirs» aux îles notamment liés à des difficultés d'approvisionnement. Ces points devraient à nouveau briller prochainement.

Stèle D1006



La stèle de la RD 1006 érigée à la mémoire des résistants abattus pendant la 2^e guerre mondiale en 1944 a été remise en état. L'entreprise Prieur Rosset a réalisé les travaux sur la stèle pour un montant de 2520€. Le souvenir français a fait un don de 500€ pour cette opération.

Le soubassement en béton a été repris par les employés communaux Adrien et Eric.



Épareuse

La commune a acquis une nouvelle FAUCHEUSE-DEBROUSSAILLEUSE (épareuse) pour nettoyer les bas cotés de nos chemins et routes. Un an de délai pour obtenir ce nouvel outil qui sera livré ce printemps.



RÉNOVATION MAIRIE



Les élus se sont posé la question du devenir du bâtiment : Le détruire et reconstruire ? Avec l'aide du CAUE, il a été décidé de le garder et de le rénover. Ses défauts sont connus : passoire thermique (construction des années «60»), entrée commune poste et secrétariat peu visible (façade EST cachée des routes d'accès et des parkings), problème de la sécurité des usagers lors des manœuvres des cars scolaires. (Trois cars sont nécessaires au déplacement des élèves). Les études sont presque terminées et c'est le financement du projet qui arrêtera les différentes options du projet

Contraintes	Solutions proposées
Réduire les consommations d'énergie	Isolation thermique par l'extérieur
Améliorer le confort en été	brise soleil et / ou store toile
Assurer la sécurité des usagers	séparer les circulations usager / bus scolaires : entrée publique sur la façade Ouest
Augmenter les surfaces de rangement au RDC	Réduire les surfaces de circulation (couloirs) en mutualisant les accès aux bureaux
Accès PMR à l'étage	Monte personne extérieur
Visibilité des entrées	Accès public par un perron coté OUEST.

Nota : le mode de chauffage n'est pas intégré dans cette rénovation. En effet le chauffage est assuré par une chaudière fioul commune avec l'école. Un projet de rénovation de l'école va être étudié par le SIEGC (Syndicat Intercommunal des écoles du Gelon et du Coisin). Le chauffage sera

étudié à ce moment là, avec l'idée de créer un réseau de chaleur(chaudière bois) pour l'ensemble des bâtiments public du chef lieu

Modification simplifiée du règlement du Plan Local d'Urbanisme :

Un certain nombre de points posent problème lors des demandes d'urbanisme : pente des toits, définition des annexes, etc. Le bureau d'étude Vincent Biays a rédigé ce nouveau règlement. Dès que les autorités compétentes valideront ce projet, il sera soumis à enquête publique (sans doute au printemps) avant son approbation par le conseil municipal.

Remarque : c'est uniquement le règlement qui est modifié, le zonage reste inchangé.

Rappel : vous envisagez des travaux ? Consultez le site de la commune <https://chateaufortsavoie.com/vie-jb-br-pratique/plan-local-d-urbanisme.html>, et n'hésitez pas à contacter la mairie.

Bassin de la Maladière



Chaque année pendant la période estivale, Cœur de Savoie en collaboration avec les communes du territoire organise les chantiers jeunes. Ces chantiers sont ouverts aux jeunes de 16 à 17 ans et leur permettent d'acquérir une expérience du monde du travail. Durant la semaine du 17 au 21 juillet 3 jeunes, Marilou, Jonathan et

Travaux / Sécurité routière

Clément, encadrés par Manon ont travaillé à la remise en état des bassins de La Jaillette et de la Maladière.

Le bassin de la Maladière a demandé le plus gros travail. Situé dans une combe, il s'était envasé



et la végétation le rendait invisible. Claude Cholat a joué le rôle de conducteur de travaux pour que cette petite équipe puisse mener à bien ce chantier.

Cabinet dentaire



Le cabinet dentaire de La Rochette va s'installer à Maltaverne à la place de l'ancienne aire de jeux

Sous et sur ce terrain un certain nombre de réseaux (éclairage public, ENEDIS, eaux) doivent être déplacés pour laisser place à la construction du bâtiment.

Le cabinet VERDIS va procéder début février à la cartographie de ces réseaux.

Bilans des radars.

La sécurité routière est une préoccupation subjective selon que l'on soit conducteur, piéton, cycliste ou que la chaussée soit confondue avec un terrain de jeu ...

En complément des marquages au sol et afin d'objectiver ces différents ressentis, la commune a investi dans deux radars supplémentaires. L'intérêt est de disposer de statistiques sur le nombre de véhicules et leur vitesse.



Trois radars «pédagogiques» sont installés sur la commune : Deux radars «fixes» et un «mobile».

Les deux radars fixes sont installés sur les routes départementales : un radar sur la route royale (D 204) à l'entrée de Maltaverne sens Coise-Bourgneuf, le second sur la route d'Hauteville (RD 202) sens Hauteville -Saint Pierre d'Albigny à l'entrée de Freydière bas.

Le radar «mobile» (destiné à des opérations de sensibilisations ponctuelles) a été installé sur la route de Tardevel, à l'entrée de Tardevel Haut sens Est - Ouest.

Les bilans proposés sont issus d'une campagne de mesure sur le mois de décembre (du 30 /11 au 30/12) afin de pouvoir faire des comparaisons.

Bilans Freydière Bas:

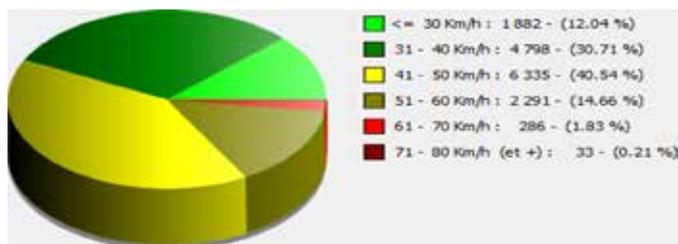
On peut comparer 2 campagnes de relevés. En effet une première campagne menée par le Département a été réalisée pendant la semaine du **24 avril au 1 mai 2023 : 4416 véhicules.**



69,36% des véhicules circulent à moins de 50 Km/h.

Sécurité routière

Mois de décembre : 15625 véhicules



83,3% des véhicules circulent à moins de 50 Km/h

On peut constater que le radar implanté à l'entrée de la zone 30 remplit son rôle pédagogique : la vitesse des véhicules dans le village a baissé significativement.

La comparaison devra être interprétée en tenant compte de l'échantillonnage plus réduit, de la période différente et de l'emplacement du radar qui était alors situé après le virage de Freydière bas.

Bilan Maltaverne :

Mois de décembre : 7668 véhicules.



89,48% des véhicules circulent à moins de 50 Km/h

Bilan Tardevel Haut :

Mois de décembre : 1043 véhicules



99,23% des véhicules circulent à moins de 50 Km/h

Conclusion des bilans:

Les bilans précédents illustrent «l'effet radar» : connaissance exhaustive du trafic et répartition des vitesses pratiquées, pour ces dernières la tendance à la modération est constatée. L'analyse des relevés de trafic continuera en 2024 et le radar «mobile», par définition, verra son implantation modifiée en vue de sensibiliser les usagers de nos routes au respect des vitesses préconisées.

Remarque :

Le nombre de véhicules sur les deux routes départementales se croisant au chef lieu est dans un rapport 2 ! 15625 véhicules soit environ 1000 véhicules / jour (en extrapolant sur les 2 sens de circulation) sur l'axe Hauteville ST Pierre d' Albigny contre 7668 véhicules soit environ 500 véhicules / jour (en extrapolant sur les 2 sens de circulation) sur l'axe Coise Bourgneuf.

Marquage au sol

Une importante campagne de marquage au sol a été réalisée durant l'été dans de nombreux villages. Ces marquages permettent soit de rappeler la limitation de vitesse, soit de mieux délimiter la chaussée et ses usages.

Exemples :



Boitard



Tardevel

Bibliothèque

Bibliothèque municipale

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2024.

Horaires :

- Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.
- Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.
- Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.

Contact :

Tel : 04 79 71 34 62 ; @ : biblio-chateauneuf@orange.fr

La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année d'acheter un nombre important d'ouvrages : 145 (99 adultes et 46 jeunes).

Un nouveau bac à albums a été acheté par la commune nous permettant d'optimiser le rangement des bandes dessinées.

Nous réservons également des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque Départementale.

De nouveaux lecteurs poussent régulièrement la porte de notre bibliothèque (habitants de notre commune ou des communes



avoisinentes) La fréquentation des enfants est également en augmentation.

Tout ceci est un encouragement pour nous, les bénévoles, et nous incite à poursuivre nos

efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition.

Activités mises en œuvre en 2023 :

- Les classes ont, comme les années précédentes, été accueillies le jeudi de 13h30 à 15 h avec leurs enseignants. Les élèves peuvent emprunter un livre et une revue, puis un moment est consacré à la lecture d'un conte, d'une histoire ou de poèmes.

- Notre bibliothèque a participé comme tous les ans au prix littéraire

« Rosine Perrier ».

Le prix a été remis à Rachid Benzine pour « Voyage au bout de l'enfance »

Actions à venir :

Nous participerons encore cette année au prix Rosine Perrier.

Nous rappelons que l'inscription à la bibliothèque est gratuite. Nous vous accueillerons avec plaisir en 2024, anciens et nouveaux lecteurs et pourquoi pas bénévoles pour venir renforcer notre petite équipe !

Les principales collections :

Section adultes	Section jeunesse
Romans	BD - Mangas
Policiers	Albums
Essais - Documentaires	Contes
Biographies	Romans
Bandes dessinées	Documentaires
Revue	Revue



Refuge de l'Étendard.

Au mois de juin l'année dernière, tous les élèves de l'école ont pu partir 3 jours et 2 nuits au refuge de l'Étendard pour découvrir



l'environnement de la montagne (faune, flore, activités humaines). Nous avons eu une invitée surprise : la neige et en grande quantité ! Alors on s'adapte et on modifie les activités prévues !

Nous ce que nous avons préféré, c'est la descente en rappel sur glace ! (les CE2)

C'était très drôle de pouvoir faire des igloos et



des batailles de boules de neiges au mois de juin ! (Les CE2)

On a eu la chance de pouvoir observer beaucoup d'animaux : marmotte, perdrix des neiges et même un gypaète barbu (les CM1)

Nous avons été très bien accueillis au refuge, on a très bien mangé. Après l'effort le réconfort



avec de bons plats typiques. (Les CM1)

La montée était parfois dure et longue mais une fois en haut, nous étions très contents, les lacs étaient très beaux avec toute cette neige ! (Les CM1)

On a pu faire une partie de la descente en luge sur des sacs poubelles, nous nous sommes bien amusés ! (Les CE2).

2024 est l'année des Jeux Olympiques à Paris.

Pour cette occasion, les deux écoles du RPI organisent leurs propres jeux .

La cérémonie d'ouverture ainsi que la première épreuve de course longue se sont déroulées début octobre sous un magnifique soleil à Châteauneuf. Chaque équipe composée d'enfants de 3 à 10 ans a pu défiler sous les couleurs du drapeau de son pays après l'arrivée de la flamme. Puis pour permettre à tous de se connaître, ils ont participé toute la matinée à des jeux de cohésion d'équipe. (parcours entravé ou à l'aveugle pour



découvrir le handisport, chorégraphie, jeux de



ballons, fresque collective...)

L'après-midi, le traditionnel courseton s'est déroulé sous les fervents encouragements des camarades et des parents. Un goûter a clôturé cette belle journée !



M. Henri Carrel (ancien Maire) a réuni au printemps dernier quelques Castelneuvois de souche : Anne Marie Cholat, Jean Bergin, Marcel Martin, Michel Martin, Joseph Roulier, Raymond Fournier. Le but de cette réunion était de faire un recensement des noms de lieux de la commune et tenter d'en connaître l'origine (avec l'aide du dictionnaire étymologique des noms de lieux de la Savoie, Chanoine A.GROS). Ce recensement n'est pas exhaustif ! Quand à déterminer l'origine des patronymes, les points d'interrogation sont nombreux. Si vous constatez des oublis, des erreurs, si vous avez des remarques n'hésitez pas à les formuler par mail sur «sitechateauneuf73@orange.fr» ou oralement à l'un des participants de cette réunion.

Les noms de Village :

Maltaverne : sur la route France Italie existence d'une caserne de carabiniers, d'un relais de poste. Emplacement sans doute d'une mauvaise taverne, mauvaise auberge.



Les Poncins : du nom de nombreuses familles portant ce nom.

Les Tavaux : du nom de nombreuses familles portant ce nom.

Freydières : lieu exposé au nord, froid d'où le nom

Colovron : situé près du Gelon et d'une plaine humide, propice à la présence de couleuvres.

Le Boisson : du nom d'une famille.

Le Mollard : lieu sur-élevé, sur une butte (molar en patois).

Le Villaret : un petit villard. De villa, propriété agricole avec maison.

Boitard : d'un nom de famille.

L'église : emplacement de l'église.

La Tour : Présence d'un château important destiné à assurer la possession du bac, détruit en 1491. L'amas de ruines se devine encore. Ce château -neuf construit au

Patronymes de Châteauneuf.

9^e siècle a donné son nom à la commune.

Tardevel : D'un nom de famille, Tardivel.

Le coisin : du nom du ruisseau qui le traverse qui prend sa source au Pachut. Le nom a pour origine la commune de Coise propriété d'un citoyen nommé Casius.

Les Iles : Avant l'endiguement de l'Isère, existence de très nombreuses îles.

Noms de lieux :

Le Mas : Même sens que villa au moyen âge, domaine, propriété avec habitation.

Bataillin : de bataille, opération militaire : plus sûrement lieu d'une bataille pour régler un différend entre Châteauneuf et Coise.

Les Côtes : terrain en pente.

La Perrière : du latin petraria signifiant carrière. Carrière de pierres ?

Les Plantées : lieu nouvellement planté.

Les Mollies : en patois les « moye » pour qualifier un lieu humide.

Pattaz : nom d'homme ? maison isolée ?

Le Fayat : de fagus = frêne ? lieu planté de frênes ?

Les Versannes : lieu où l'eau se déverse ? Présence de sources en amont et zone très humide en contrebas.

Les Teppes : terrain en friche ?

Les Grandes Glières : variante de glaise. Terrain limoneux le long d'un cours d'eau.

Aux Murailles : mur d'enceinte ou de clôture d'un château ? C'est plausible car ce lieu est situé au dessous de la Tour, ancien château.

Rotherens : nom d'homme ?

Chantegrue : lieu où chantent les grues ?

Le Pessey : lieu où abondent les épicéas ?

La Combaz : une combe, une dépression.

Champ Carrel : propriété d'une ancienne famille noble de la commune

La mare : présence d'une mare.

Les Grands Champs : zone de parcelles plus ou moins étroites mais très longues.

L'étang : lieu humide et présence d'un étang.

Bellevarde : lieu où on a une belle vue ?

Vergollet : de verger ou vorge ? vorge, nom patois du saule.

Les Mercières : étymologiquement « marchand » ou bien de l'expression « travail à merci » (« au moyen âge les serfs étaient « taillable et corvéables à merci ») ? Lieu où les serfs devaient travailler les terres du seigneur en exécutant les corvées.

La tour : emplacement d'une tour.

Les Dérouts : du latin déruptum, lieu abrupt, raviné, éboulé au dessus de l'Isère.

Juliancin : nom d'homme : Jules ou Julian ?

Le Chêne : présence d'un chêne ? (sur la mappe Sarde en 1730 Les Chesnes).

La Gay : nom d'un homme ? ancien gué ?

La Disette : du nom d'une femme habitant une maison isolée.

La Vielle Gare : emplacement d'une gare lorsque durant quelques années la voie ferrée passait en rive gauche de l'Isère.

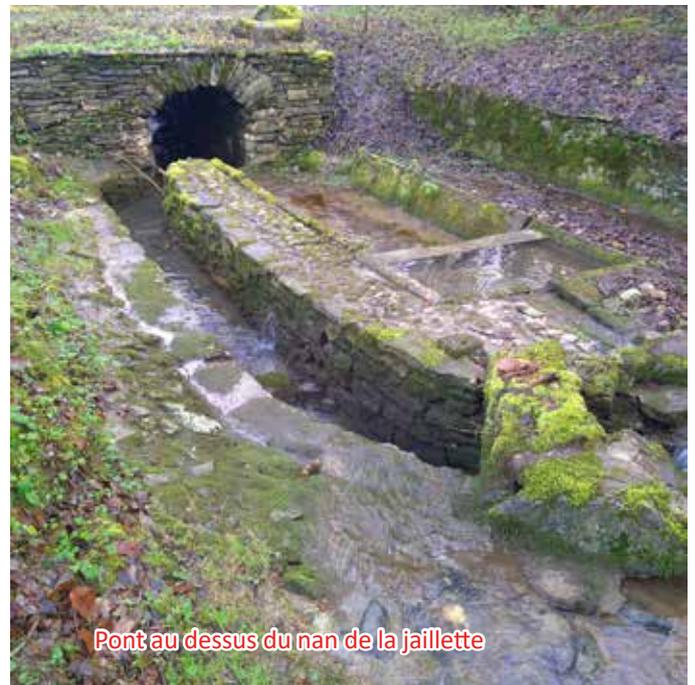
Pré de la Chapelle : au bas de la Tour. Dans cette ancienne tour la présence d'une chapelle est possible ...

La Faranche ou La Ferranche : du nom du ruisseau aux eaux ferrugineuses qui borde cette zone. (1730 La Ference)

Saint Réal : du nom d'une famille ?

La Curiaz ou Curia : de Curie ? Sur une carte « mas et lieux dits » de 1730, on peut lire : « le cloz de la Grande Curiaz ».

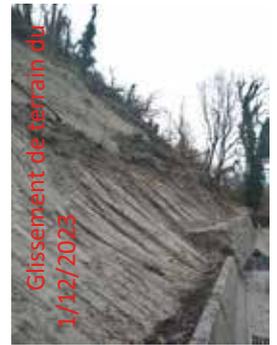
Lonant : en Savoie le nan est synonyme de ruisseau. Le nan de la Jaillette



La Maladière : de malade. Construction isolée où l'on soignait les malades de la lèpre. La présence d'eau confirme son emplacement.

L'Envers : lieu exposé au Nord par rapport à Granier. (par opposition à « l'Endroit » exposé au sud)

La Betaz : appellation donnée autrefois à des endroits boisés ?





Saint-Pierre-d'Albigny

Chamousset

Bourgnon

Aire de l'Arclusaz
Aire du Val Gelon

Commune de Saint-Jean-Pied-Gauthier

Betton-Bettonet

Chamoux-sur-Gelon

Hauteville



Les ILES

Les Grandes Glières

Rottier

Sous Chante Grue

Chante Grue

Les Mantillères

Le Boisson

Les Bomes

Gelon

Aux Murailes

Lenterey

Pré du Pont

La Chapelle

La dentbe

La Combaz

Pont Rouge

Sous la Tour

La Tour

Bellevarde

La Vielle Gare

Pré Punet

Vergollet

Le Pessey

Carom

Le Villaret

Le Mollard

Rotherens

Pré de la Fontaine

La Bétaz

Les Versannes

Rougemond

Colovron

Les Dérouts

La Rivette

Sur les Dérouts

La Petite Mercière

L'Église

La Grande Mercière

Le Chêne

La Curiaz

Boitard

La Goy

La Maladière

Le Foyat

Les Côtes

Sur les Côtes

chemin de la fraîche
Saint Réal

Juliancin

Maltaverne

La Faranche

Carrel

Champ Carrel

La Mare

Grands Champs

Lagorget

Pattoz

Tardevel d'en Haut

Le Bugnon

Ferme de Tardevel

Tardevel d'en Bas

L'Étang

Les Poncins

Curamachon

Freydière d'en bas

Les Mollies

Sur Bois

Tardevel

Pré au Neysieu

La Perrière

La Tour

La Croix

Lonant

Bataillin

Le Mas

Pré Abraham

Freydière

L'épinette

Les Plantées

Le Coisin

Les Côtes

L'Évers

GRANIER

Julletaz

Associations

Les associations de la commune que vous pouvez contacter:

Association de Chasse

Président : Anthony BIER
06.87.85.93.74

Association Loisirs et Pêche

www.etangdechateauneuf.com
Président : Steve BOUCHER 06 69 73 72 88

Association des Parents d'Élève

APE sur Facebook
Présidente : Mme SANCASSANI Doriane
ape-rpi@orange.fr 06 23 26 25 74.

Amicale des Donneurs de Sang

Présidente : Geneviève GENIN
06 22 89 70 20

Chorale Castel Neuves Voix

Présidente : Joëlle PERONI
04 79 28 83 08

Comité d'Animation de Châteauneuf

Président : Fabien GIRARD
06 66 00 76 41

Télémark 73

<https://telemark73390.wixsite.com/telemark73>
Présidente : Sabine BONNEHON/06 85 10 67 87

La Band'à Rioule

www.labandarioule.fr
Président : Alexandre JOURNAL
labandarioule@gmail.com / 06 46 27 75 29

Cavalerie du Val Coisin

Cavalerie du Val Coisin sur Facebook
Président : Michel CHARROT / 06 74 17 11 75

L'Atelier des Couleurs

l'atelier home déco sur Facebook
Présidente : Corinne WAGNER
atelier.home.deco@gmail.com / 06 70 73 48 45.

Subvention aux associations

Pour être recevables, les demandes de subvention doivent être adressées à la mairie en utilisant le formulaire Cerfa 12156*05 (format numérique) ou 12156*06 (format papier). Sauf exception, les demandes

doivent être faites pour le 1^{er} juin pour les associations et pour le 1^{er} novembre pour les clubs de sport.

Dans le tableau ci-après les différentes subventions accordées cette année.

Associations de la commune	
association	montant (€)
Société de chasse	765
Loisirs et pêche	765
Cavalerie du Val Coisin	200
Asso. extérieures à la commune et solidarité	
NB : 33€/ adhérent mineur aux associations sportives.	
AMF : tempête Elisa	300
Club de plongée	66
La plume montmélianaise (badminton)	132
Club de handball de St Pierre/ Chamoux	231
Bleuets de Maurienne	33
St Pierre sport football	726
Ecole gymnastique ST Pierre	66
Art'atouille	231
Les restos du cœur	500
La banque alimentaire	144
Coopérative scolaire COISE	420
Coopérative scolaire CHATEAUNEUF	1080
Association parents d'élèves	400
Handisport	100
Régul matou	50

La Band'à Rioule

La Band'à Rioule cultive la musique festive communicative

Réunissant des musiciens du Cœur de Savoie, rejoints au fil des années par des interprètes issus d'autres territoires Savoyards, la Band'à Rioule poursuit un parcours musical actif. Fêtant en 2023 sa quinzième année d'existence, l'association établie à Châteauneuf s'est forgée une réputation dans l'animation des fêtes de



villages, des apéritifs de mariage, des courses sportives en Savoie, en Haute-Savoie mais aussi dans l'Ain et en Isère.

Associations

Les «Rioules» cultivent un goût sincère pour une musique festive et participative. Leur plaisir réside dans la communion qui voit le jour avec le public lors des manifestations auxquelles ils sont associés. L'exercice 2023 est resté tout aussi actif que les précédents puisque les 18 membres ont réalisé une vingtaine de sorties, majoritairement du printemps à l'automne. L'hiver marque le retour des répétitions à la salle communale à Châteauneuf. Les musiciens profitent de ce temps pour parfaire leurs interprétations et enrichir un répertoire varié. Ce sera l'occasion surtout de préparer une saison 2024 pleine de peps et moments de partage pour faire la Rioule, c'est à dire «faire la fête» !

Plus d'informations sur notre site internet: www.labandarioule.fr

Pour nous contacter, email: labandarioule@gmail.com

Suivez nous sur nos réseaux sociaux [Facebook.com/BandaRioule](https://www.facebook.com/BandaRioule) et [Instagram.com/Bandarioule](https://www.instagram.com/Bandarioule) !

Télémark

Présentation de l'association

L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Maltaverne). Cette



association est à but non lucratif. Son objectif premier est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation (auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises...).

Son but est aussi d'organiser des sorties le week-end sur les pistes de nos stations environnantes, de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des évènements.

Le télémark c'est quoi

Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits « virages télémark ».

Les moments forts de la saison 2022-2023

- Initiation au télémark tout au long de la saison
- Journée découverte au Collet d'allevard

- Journée Margeriaz pour les club de ski savoyards
- Journée découverte au Margérian pour le club d'Annecy .

TELEMARK & TROULLEUR
2023-24

Fédération Française de Ski | Equipe de France Telemark

COUPE DE FRANCE
20-21 JANVIER - GÉRARDMER
27 JANVIER - LA FÉCLAZ-REVARD
3 FÉVRIER - SAMOËNS
17 FÉVRIER - LES ROUSSES
17 MARS - LE GRAND BORNAND

CHAMPIONNATS DE FRANCE
6 AVRIL - LES LINDARETS - AVORIAZ

TELEKIDZ
13 JANVIER - LAC BLANC
20 JANVIER - GÉRARDMER
28 JANVIER - SAINT GERVAIS
4 FÉVRIER - SAMOËNS
17 FÉVRIER - LES ROUSSES

Infos : telemark@ffs.fr

Partenaires: VOLA, UVA, hst, L'ÉQUIPE DE FRANCE, AWAD, ATMB, etc.

Saison 2023-2024

- Entretien par matériel 25 Novembre 2023 (voir photo en PJ)
- Epreuve de la coupe de France le samedi 27 janvier Station de la Féclaz .
- 5ème édition de la CosyFlex le 16 Mars Station



du Collet.

Associations

- Initiation au télémark tout au long de la saison

Comment intégrer l'association

Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet. Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex : <http://telemark73390.wixsite.com/telemark73/la-cosyflex>

ACCA de CHATEAUNEUF

L'Association Communale de Chasse Agréée de



Châteauneuf réunit 23 membres en cette saison 2023-2024.

Cette année a été marquée par plusieurs constats de destructions de cultures dues à la faune sauvage tel que les sangliers, chevreuils ou encore blaireaux. Les chasseurs ont la responsabilité légale des dégâts commis par le gibier sur les parcelles cultivées et sont par conséquent tenus d'en assurer la limitation et l'indemnisation auprès des exploitants concernés.

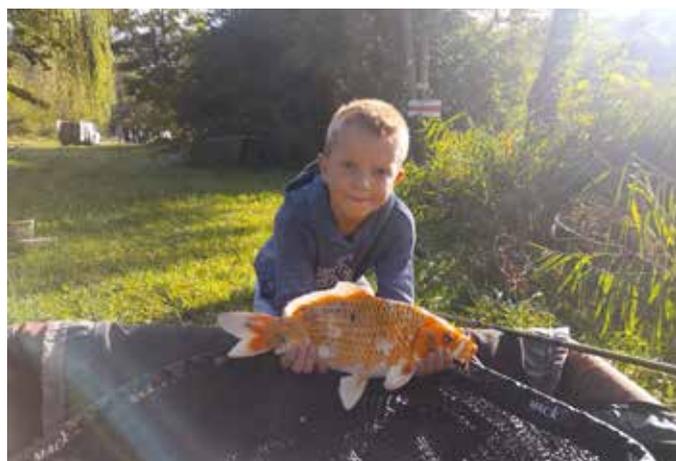
L'ACCA a notamment fait l'acquisition d'une clôture électrifiée, avec sa batterie et son panneau solaire, qu'elle tient à disposition des agriculteurs qui en font la demande pour une installation autour des parcelles concernées par de tels dégâts.

Les membres de l'ACCA de Châteauneuf présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Association Loisirs et Pêche

Notre plan d'eau «Les Dérouts» de CHATEAUNEUF accueille pêcheurs et promeneurs dans un cadre naturel

dont nous avons à cœur d'améliorer régulièrement l'aménagement pour le rendre encore plus agréable à tous. Nous sommes soutenus en cela par les services de la



mairie qui entretiennent la voie principale et vident les poubelles mises à disposition. Nous avons poursuivi à la remise en état de certains postes, une deuxième table familiale a été mise à disposition côté autoroute. Le ré-empoissonnement du plan d'eau est régulier afin d'entretenir un large éventail de challenge pour les pêcheurs : carpes, carpes koi, tanches, brèmes, brochets, gardons, black-bass, perches, esturgeons béluga et diamants. Nous organisons deux concours cette année : Concours match-open sauf batterie en américaine et Enduro carpe. Les dates seront fixées rapidement.

Vous êtes tous conviés pour une partie de pêche, une simple promenade ou un pique-nique dans le respect des règles qui régissent la vie autour du plan d'eau, en particulier concernant la propreté. Nous rappelons que les feux au sol sont interdits et que les déchets doivent finir leur vie dans les poubelles qui sont à votre disposition tout autour du plan d'eau. Nous sommes 8 gardes-pêche (2 femmes et 6 hommes) présents à vos côtés pour écouter, renseigner, conseiller et veiller au respect du règlement et de la tranquillité du lieu. Le coût du permis annuel (du 1er janvier au 31 décembre inclus) est de 60€, 20€ pour les jeunes de 12 à 16 ans et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte. Le permis journalier est de



15€, mensuel 30€. Pour les habitants de Châteauneuf, le permis annuel est de 30€. La nouveauté de cette année a été la création d'un site internet pour l'achat du permis et s'informer sur la vie de l'association. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Steve BOUCHER (président de l'association) au 06.69.73.72.88 ou M. Christophe SANTIAGO (garde principal) au 07.69.26.31.15.

Page Facebook : <https://www.facebook.com/groups/2633138380241586/>

Site internet : www.etangdechateauneuf.com

Les Sons du Lac

La 16^{ème} édition des sons du lac s'est invitée sur les berges du lac de pêche de Châteauneuf pour 4 jours de spectacle vivant. Rendez-vous culturel incontournable du Territoire, la programmation



intergénérationnel a conquis un large public !

La journée Jeune public du mercredi a affiché complet avec 6 spectacles. La météo capricieuse du jeudi s'est déroulé sous le auvent du lac et les plus motivé.e.s nous ont rejoint pour une soirée musique du monde et un spectacle de cabaret. Malheureusement le vendredi a été annulé par les pluies diluviennes mais le samedi bon nombre de fidèles spectateurs.trices nous ont rejoint et on montré leur soutien au festival.

Le projet de décentraliser les spectacles en juin sur le Territoire «L'écho des sons» a remporté un vif succès. Nous avons sillonné le Cœur de Savoie en commençant par des spectacles en EHPAD, en résidence autonome, en crèches et halte garderies pour terminer par les cafés associatifs, place de marché, spectacle



au lac de saint pierre d'Albigny, jardins de particuliers, chez un commerçant...

La dix septième édition est en préparation orchestrée par une belle équipe de bénévoles motivés et heureux d'offrir de leur temps et de leur énergie !

Nous tenons a remercier nos partenaires locaux (artisans, PME, commerçants...) qui restent un soutien important et indispensable à la pérennité du projet ; tout comme notre collaboration sans faille avec la commune de Châteauneuf et le Conseil Départemental qui au fil des années a motivé et accompagné notre projet !

La com com cœur de Savoie et Les Communes de Coise, Villard d'Héry et Saint Pierre d'Albigny soutiennent cet événement et prouve une fois de plus que les pratiques artistiques et l'éducation culturelle que nous tissons depuis plus de 15 ans restent indissociables du projet culturel de Territoire.

Chorale les «Castel Neuves Voix»

Les répétitions des Castel Neuves Voix pour la saison 2022-2023 ont pu avoir lieu grâce à Philippe POTTIER qui a pris la direction de la chorale à la rentrée en octobre. L'effectif à cause de la période " COVID " s'est quelque peu réduit. Trois concerts ont néanmoins eu lieu : RETINA au mois de mai à Châteauneuf, RETINA au mois de juin au Biollay et un dernier à Hauteville début juillet. La question de reprendre les répétitions à la rentrée s'était alors posée, car peu s'engageaient pour la suite et se laissaient l'été pour réfléchir.



Concert Rétina

Le bureau, lors d'une réunion extraordinaire le 15 septembre a donc décidé à l'unanimité d'arrêter l'activité. Malgré tout, sur la base du volontariat il a été possible de réunir quelques choristes pour la cérémonie du 11 novembre.

Il n'est pas exclu que si de nouvelles personnes voulaient rejoindre le groupe l'avenir serait remis en question.

Ce serait apprécié si Châteauneuf était un peu plus représenté.

Renseignements : PERONI Joëlle – 04 79 28 83 08

Cavalerie du Val Coisin

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois

L'année 2023 vient de se terminer... Celle-ci restera une année riche en événements pour la Cavalerie du Val Coisin.

Voici les principales activités de la Cavalerie du Val Coisin pour 2023.

Deux manifestations recevant du public ont été organisées sur le site de la ferme des Allobroges : LE PRINTEMPS DU CHEVAL et LA FÊTE DU CHEVAL. Certes, elles ont demandé un très gros investissement de la part des membres de l'association, mais les résultats ont été très satisfaisants. Si LA FÊTE DU CHEVAL était sous son format traditionnel, LE PRINTEMPS DU CHEVAL a été une manifestation qui nous a permis de recevoir des cavaliers d'autres associations et de chevaucher avec eux pour découvrir le magnifique secteur de Cœur de Savoie.

Le traditionnel rassemblement de Pentecôte a eu lieu



au château de Beauregard sur la commune de Laissaud : pendant le repas du midi, cavaliers et meneurs d'attelage ont pu profiter de l'ombre de la double rangée de platanes classés, bordant l'allée centrale menant au château.

Tout

au long de l'année, des équipes de cavaliers et meneurs d'attelage se sont rendus dans différents rassemblements en Savoie ou dans les départements voisins.

Après 5 ans d'impossibilité de voyager à cause du COVID, des guerres dans les pays destinataires ou voisins, cet automne, une dizaine de cavaliers a pu se rendre en Cappadoce, région située à l'est de la péninsule d'Anatolie (Turquie) pour chevaucher et découvrir ce magnifique territoire.

Enfin, je souhaite remercier la municipalité de Châteauneuf pour son soutien lors de nos manifestations et je vous présente tous mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

Le Président

Association des Parents d'Élèves

L'APE du Val Coisin regroupe les parents d'élèves des écoles du RPI (Coise, Châteauneuf, Villard d'Héry) et organise diverses actions tout au long de l'année.

Les bénéfices récoltés servent à aider à financer les activités des deux écoles : piscine, cirque, transports pour les sorties, participation aux classes de découverte, etc...

Les idées et les projets des équipes pédagogiques sont nombreux, il est important pour nous de pouvoir les soutenir.

Fin 2022 nous avons organisé une boum déguisée pour les enfants, ainsi que les commandes de Noël (saumons, chocolats, sapins) ouvertes à tous les habitants du RPI.

Durant cette année 2023, nous avons proposé 2 tombolas : les galettes et cidres, puis les vins et jus de pommes. Nous avons également réitéré l'organisation du repas dansant à Coise en mars, puis la fête de l'été, le 1er juillet, à Villard d'Héry.



Le repas dansant est ouvert à tous les habitants (RPI et en dehors), et lors de la fête de l'été de l'école, nous proposons à la vente des parts de repas.

Nous vous remercions de toujours répondre



présents à chacune de nos manifestations !

L'année scolaire 2023-2024 va être toute aussi rythmée !

Associations

Une boum déguisée a été organisée le 4 novembre, suivie de la fête de Noël le 22 décembre dans la salle des fêtes de Coise. Cette soirée vous a permis de venir récupérer vos commandes de Noël et de passer un moment convivial. Les enfants ont pu se faire maquiller, réaliser des créations manuelles, écouter des lectures de contes, etc. et le Père Noël est passé nous rendre une visite !

Pour 2024, vous pouvez déjà noter la date du repas dansant : le samedi 17 février, dans la salle des fêtes de Coise. Pour cette occasion, le traiteur CAMBIN viendra nous régaler et Savoie Sound & Light nous fera danser toute la nuit !

Nous organiserons également une tombola des vins au printemps, puis l'habituelle fête de l'été à Villard d'Héry, afin de terminer agréablement cette nouvelle année scolaire (la date reste à définir).

Vous pouvez retrouver l'APE du Val Coisin sur Facebook et (nouveau !) sur Instagram, ou nous contacter par mail : ape.rpi.valcoisin@gmail.com

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite une belle et heureuse année 2024, au plaisir de vous croiser rapidement !

Montagne Détente Santé



Nous sommes une association de randonnée pédestre de plus de 170 adhérents.

Affiliée au comité départemental de Savoie de la FFRP (Fédération Française de

la Randonnée Pédestre) elle est aussi intégrée à la vie associative de Montmélian.

Très bien située géographiquement entre les massifs de la Chartreuse, des Bauges et de Belledonne, elle a un accès facile avec le Beaufortain et La Lauzière et est proche de la Vanoise.

Les objectifs de notre association sont de vous



proposer plusieurs concepts de randonnées.

TOUTES LES SORTIES SONT ENCADRÉES. Nous avons 12 animateurs brevetés et certifiés conformes à chaque type de randonnée. Les Animateurs de chaque discipline ont le Brevet premier Secours (PSC 1).

Nos sorties se font :

La Marche Nordique:Lundi, quelques samedi matin.

La Rando Santé : Mercredi après-midi.

Les Randonnées classiques:Mardi, jeudi, et dimanche.



Les inscriptions se font la veille au soir auprès de l'animateur de la sortie. Un calendrier est élaboré par les animateurs pour deux mois, il est transmis aux membres par mail ou courrier. Les nouveaux adhérents, peuvent faire un essai avant leur adhésion au club.

L'adhésion est de 30 €/an + 20 € de licence (assurance et adhésion à la fédération française de randonnée). Retrouvez nos infos sur notre site : <https://www.montagnedetentesante.fr>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M Philippe MALITTE notre président par téléphone au 06 08 73 44 46 ou par mail : mds.president73800@gmail.com

Vous aimez marcher alors « Rejoignez-nous »

Sport Forme GelonCoisin



C'est une association loi 1901, créée le 6 juin 1978, affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV).

Les séances sont ouvertes à partir de 16 ans, à tous les hommes et femmes qui veulent rester en forme, partager un moment convivial entre amis, collègues, voisins ou en famille. C'est un sport libéré des contraintes compétitives, centré sur la recherche



Associations

du bien-être. Sport Forme GelonCoisin est un club rural qui veut garder ses atouts : proximité, convivialité, simplicité, tarifs accessibles, un club loisir sportif !

Les séances proposées :

- La méthode Pilates permet de travailler son équilibre et sa souplesse, tout en protégeant ses articulations.
- Le stretching/Pilates associe 2 techniques douces pour développer l'équilibre, la mobilité articulaire, la coordination.
- Le renforcement musculaire tonifie le corps et développe force et endurance.
- Le cross Training optimise la condition physique générale.
- Et enfin le HIIT délivre du cardio à haute intensité !

Ces cinq activités sont réparties sur 7 créneaux horaires du lundi au vendredi. Elles se déroulent à la salle polyvalente intercommunale de Bourgneuf, entièrement rénovée. Tous les cours sont encadrés par deux animateurs sportifs diplômés, salariés de l'association : Brigitte Menichelli et Aurélien Gallice, un Castelneuvois. Ils proposent des cours très variés, toujours avec le sourire et peuvent adapter les exercices en fonction des capacités de chacun.



La résidence administrative est implantée à Châteauneuf : la présidente Jacqueline Morel et le secrétaire Jean-Claude Pépin habitent la commune, comme 23 des 123 licenciés. Vous trouverez facilement un voisin ou un proche avec qui covoiturer. Les inscriptions aux cours de renforcement musculaire et de cross training sont ouvertes toute l'année. La première séance est offerte.

Informations et contact:

www.sportformegeloncoisin.fr, réseaux sociaux,
sportformegeloncoisin@gmail.com, 06 07 17 77 31

Services

Relais des services

Cette structure permet d'informer et d'accompagner



les usagers au quotidien dans leurs démarches administratives sur des thématiques diverses : emploi et formation, papiers et citoyenneté, aides et prestations sociales, administration

et finance, retraite, droit et justice, santé, vie locale, logement, insertion, transport et mobilité.

Un espace numérique gratuit est disponible en accès libre ou accompagné et vient compléter le panel de services.

Jours et horaires d'ouverture :

- 14h à 17h30
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h à 12h30 et 13h45 à 17h15
- Mercredi : 13h45 à 17h15

Pour contacter les agents du relais des services :

- 04 79 25 89 83
- fsstpierredalbigny@cc.coeurdesavoie.fr

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- Lundi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mardi : 14h-17h
- Jeudi : 14h-17h
- Vendredi : 14h-17h

Contact :

- Tel : 04 79 28 84 16



Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi : 14h-17h

Départ du courrier à 10h30

Tel : 04 79 25 69 17

Bibliothèque municipale

Horaires d'ouverture & contacts :

- Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.
- Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.

Services / Santé

- Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël

Personnes âgées

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Service d'aide à domicile, portage de repas, télé-
alarme, animations

359 Route de l'Arclusaz, 73390 CHAMOIX SUR
GELON

Tel : 04 79 36 40 51

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)

Immeuble le Comte 73800 MONTMELIAN

Tel : 04 79 44 23 00

Santé

Médecins généralistes

Maison médicale du Val Coisin:

Drs Uhl, Krottoff, Fournier, Place de la Mairie,
73800 COISE ; Tel : 04 79 69 18 46

Drs Paradis, Pasquier

Lieu dit la Mairie, 73390 BOURGNEUF ;

Tel : 04 79 65 58 42

Maison de Santé de St Pierre d'Albigny.

Drs Pannoza, Marrilliet, Virard. 345 rue de la
Fin de la Louza 73250 ST PIERRE D'ALBIGNY

Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Pharmacie du Gelon

76 rue République, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h30-19h ;
Samedi : 9h-12h30 ; Tel : 04 79 36 47 75

Infirmiers

Cabinet infirmier Arc et Gelon

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet infirmier du Val Coisin

Maison médicale du Val Coisin, 73800 COISE

Tel : 06 01 07 54 90

Cabinet infirmier du Pont de Coise

D1006, 135 Pont de Coise, 73800 COISE

Tel : 06 10 65 96 71

Kinésithérapeutes

Centre Municipal de Santé

167 rue des Ecoles, 73390 CHAMOIX SUR GELON

Tel : 04 79 28 52 28

Boiseaux Valérie

77 rue Mairie, 73800 COISE Tel : 04 79 28 89 05

Vibert Séverine

Chef lieu, 73800 COISE Tel : 06 88 76 85 94

Numéros d'aide et d'urgence



Syndicat des Eaux

SIAE (Syndicat Intercommunal d'Adduction des
Eaux de Chamoux et du Coisin), 667 Route de la Servaz,
73390 CHAMOIX / GELON ; tel : 04 79 36 40 11

Assainissement

Contact secteur Châteauneuf :

04 57 08 81 97 ou 07 87 73 76 05

Mail : pauline.bezout@cc.coeurdesavoie.fr

En cas de problème sur l'assainissement collectif :

- * Service d'astreinte assuré par VEOLIA : 04 76 61 39 36 pour toute la commune sauf le secteur de Rougemont.
- * Pour Rougemont, appeler SUEZ : 09 77 40 11 34.

Les Déchetteries

Une carte est nécessaire pour accéder aux
déchetteries. Pour l'obtenir : <https://www.coeurdesavoie.fr/4176-dechetteries.htm>.

Services / Déchets

CHAMOUX 04 79 84 36 27

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 les lundi, jeudi et samedi
- * 8h30 à 12h le mercredi et le samedi.

ST PIERRE D'ALBIGNY 04 79 28 65 98

Horaires :

- * 13h45 à 17h45 tous les après midi du lundi au samedi
- * 8h30 à 12h le lundi, vendredi et le samedi.

Salle Communale

Tarifs de location de la salle communale :

Pour des festivités :

- * Habitants de la commune : 80 € l'été, 110 € l'hiver.
- * Associations ayant leur siège dans la commune : une utilisation gratuite par an, puis 80 € l'été, 110€ l'hiver.
- * Particuliers et associations extérieurs à la commune : 305 € l'été, 380 € l'hiver.



Bon à savoir : Une caution de 500 € et une attestation d'assurance sont exigées à la remise des clés. Le règlement de la location se réalise par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Périodes : été du 1/04 au 30/09 ; hiver du 1/10 au 31/03.

Services commerces transport

Vous cherchez, un électricien, un restaurant, un taxi, des légumes, ...etc ? Alors rendez vous sur le site de la commune <https://www.chateauneufsa-voie.com/>, onlet vie pratique.



Le tri des bios déchets

Les bios déchets sont composés des déchets alimentaires et des déchets verts. A compter du 1er janvier 2024, les collectivités sont tenues de proposer à leurs administrés une solution de tri à la source des bios déchets, pour que ces déchets soient valorisés. Plusieurs possibilités s'offrent aux collectivités : la collecte séparée (en porte à porte ou en apport volontaire) ou la gestion de proximité (compostage domestique individuel, compostage partagé, broyage et paillage de déchets verts...).



En milieu rural c'est la gestion de proximité qui est privilégiée. La compétence «déchet» est du ressort de la communauté de communes Cœur de Savoie. Depuis le 1er janvier les bios seaux et les composteurs individuels sont remis gratuitement aux usagers qui en font la demande. Lors de L'atelier «découverte du compostage» qui se tiendra le 24 février 2024 à Châteauneuf (salle communale) vous pourrez obtenir un composteur et un bio seau. Inscription obligatoire auprès du service déchets :

04 57 08 81 95 ou 06 40 86 92 36,
prevention.dechets@cc.coeurdesavoie.fr.

Le retour au sol de ces matières organiques contribue au maintien de la fertilité des sols. Ainsi au-delà de l'intérêt de développer le tri à la source des biodéchets pour réduire les quantités de déchets non valorisés, la collecte séparée des biodéchets et la gestion de proximité présentent un intérêt agronomique.

En savoir plus sur les bios déchets ? Consultez le site de l'ADEME : <https://optigede.ademe.fr/biodechets>



Compostage partagé du Chef lieu :

Les élèves de la cantine transfèrent le compost du bac d'apport à celui de maturation



Vivre ensemble

Je respecte les espaces verts et les installations publics ainsi que les propriétés privées



Pour que mes arbres ne deviennent pas un danger, je pense à les élaguer ou à les couper



Je respecte le sommeil de mes voisins et je les préviens en cas de festivités



Je bricole et je tonds ma pelouse aux heures autorisées
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches / jours fériés de 10h à 12h



Je ne jette pas mes mégots au sol

Propriétaire de chien, je ne le laisse pas divaguer, je veille au respect de mon voisinage et à la propreté des espaces publics



Commune de Châteauneuf

LE CIVISME C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Je taille mes haies régulièrement



Je pratique le tri sélectif en utilisant les bons conteneurs

**DÉCHARGE
INTERDITE**

Je dépose mes encombrants, mes gravats, mes matériaux à la déchetterie, pas dans la nature ni au conteneur de tri sélectif



Je respecte les limitations de vitesse, les piétons sont prioritaires et les enfants nombreux



Les feux dits « de jardin » sont interdits pour les déchets verts, je pense à la déchetterie ou au compostage

Moustique tigre

Agissons pour un été plus tranquille !...

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis 2021.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Portrait-robot du moustique tigre

Taille : 5 millimètres environ.

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

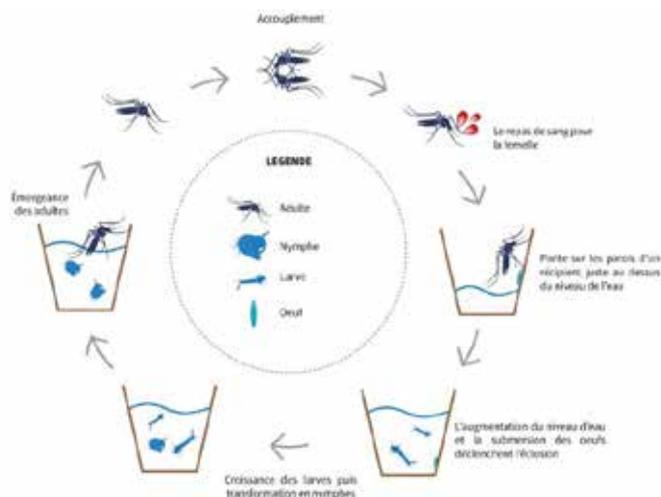
Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte.



Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau de l'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.



Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique

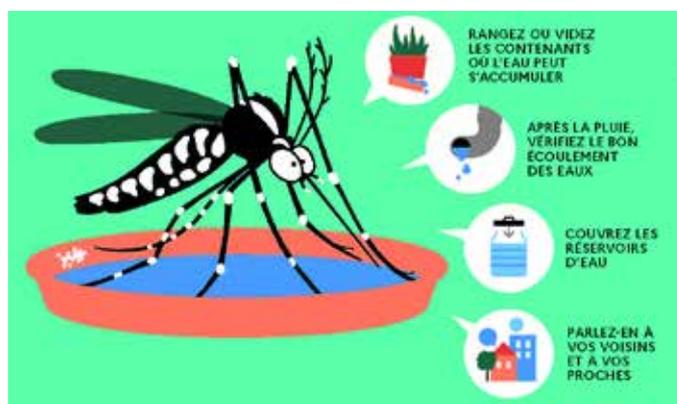
tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.



- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie. (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.

Exemple au cimetière : les employés communaux ont réalisé un support pour que les bidons d'arrosages aient leurs embouchures vers le bas. Un bac à sable est à votre disposition pour remplir les coupelles des pots de fleurs. Une affiche vous rappelle les bons gestes ! à vous d'agir !

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://agirmoustique.fr/particulier/>

Contact référent en mairie : Raymond Fournier

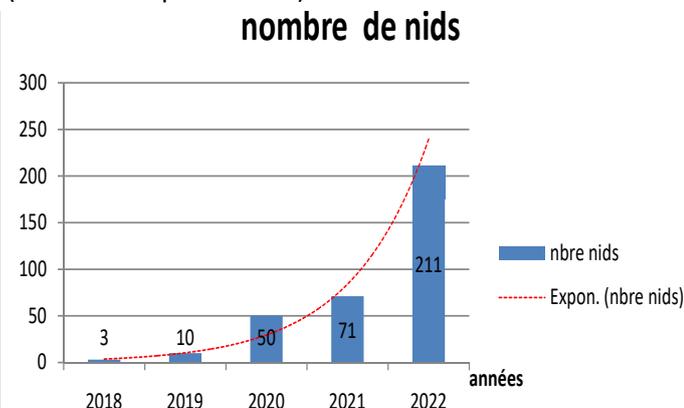
06 09 86 47 62



Signale ton frelon

Le frelon asiatique est une espèce exotique envahissante introduite en France en 2004. En Savoie, les premières observations datent de 2018.

Depuis 2018, le nombre de nids de frelons asiatiques détruits en Savoie progresse de manière importante (tendance exponentielle).



Afin de coordonner une lutte collective contre le frelon, les communes de la Communauté de Communes Cœur de Savoie ont mis en place une mutualisation de moyens depuis le 01/01/2024, selon la démarche suivante :

1. Suspicion d'un nid de frelon asiatique (par la commune ou toute autre personne)
2. Prendre une photo et noter la localisation du site (adresse ou lieu-dit, commune)
3. Faire un signalement sur la plateforme www.frelonsasiatiques.fr
4. Le GDSA73 va recevoir ce signalement et va traiter l'information. Si le nid de frelon asiatique est confirmé et s'il est actif, il fera l'objet d'une destruction.

La prise en charge financière sera calculée en fin d'année par rapport à l'ensemble des nids détruits et selon la méthode de calcul suivante (50 % CCCS, 50 % les communes selon leur population INSEE).



État civil 2023

Liste non exhaustive : Seuls apparaissent les noms des personnes dont la famille a autorisé la publication dans le bulletin municipal.

Décès :

- Jackie MANTEAU.
- Pierre ROSSET.
- Julien PANCOTTI.
- Augusta CHARPIN née VILLARD.
- Monique CARREL née ISRAËL.

Mariages :

- Audrey SIMON et Willy CHEYNEL.

Naissances :

- Faustine GAUDIN.
- Nino REGNIER.
- Suzie MERLEN.

Élections

Élections européennes dimanche 9 juin 2024

Les élections européennes de 2024 en France se tiennent le dimanche 9 juin 2024 afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen, il n'y a qu'un tour.

Rôle des députés européens :

Ils formulent des textes de législation et prennent des décisions qui influencent tous les aspects de la vie dans l'ensemble de l'Union européenne. Leurs



pouvoirs incluent:

- Compétences législatives : les parlementaires européens discutent, amendent et votent les textes législatifs proposés par la Commission européenne.
- Compétences budgétaires : le Parlement européen établit le budget annuel de l'Union européenne en relation avec le Conseil de l'Union européenne.
- Les députés européens rédigent les propositions de loi dans le cadre d'une commission parlementaire, avant de les voter en session plénière.
- Ils peuvent demander à la Commission européenne de présenter des propositions législatives au Conseil de l'Union européenne.

Manifestations

Colis de Noël

Les membres du Conseil Municipal ont procédé à la distribution des colis de Noël courant décembre. La commune finance les colis pour les personnes âgées de 70 à 74 ans, puis le CIAS Cœur de Savoie finance ceux à partir de 75 ans.

Pour rappel, la liste des bénéficiaires est mise à jour chaque année à partir de la liste électorale. Si vous êtes



nouvel arrivant ou si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, nous vous invitons à vous présenter à la mairie, afin de bénéficier d'un colis l'année prochaine.

Cérémonie du 11 novembre

Le soleil était finalement présent pour cette cérémonie, qui a réuni du monde : des habitants du village, la chorale des Castel Neuves Voix, les pompiers, deux membres de La Band'àRioule... Des élèves de l'école de Châteauneuf avaient préparé une lecture, avec les animatrices du périscolaire. Nous les remercions pour leur participation



!



Comme chaque année, une gerbe a été déposée auprès de la stèle située sur la RD 1006, puis la cérémonie a eu lieu devant le monument aux morts,



à côté de la mairie. Ce moment s'est conclu par un vin d'honneur, offert par la municipalité et préparé par Emmanuelle, du restaurant Ô Moelleux.

Repas des aînés

Le repas des aînés a eu lieu le samedi 30 septembre dans la salle communale. Vous étiez nombreux à répondre présent à ce second repas organisé depuis la crise sanitaire du Covid. Pour cette occasion, le traiteur



Vacavant nous a régalés et Philippe Fournier est venu animer l'après-midi dansante et chantante.



Manifestations

Fête des voisins

Nous vous remercions pour l'envoi des photos des différentes fêtes des voisins déroulées cette année. Sous le soleil ou la pluie, c'est toujours un moment de détente apprécié par tous, pendant lequel petits et grands se retrouvent autour d'un repas partagé.



Tardevel



Tardevel



Boisson



Boisson



Boisson



Freydière



Boitard



Freydière

Autres manifestations de l'année

21/09 : journée de la paix



Concert du 29/07 à l'église.



*Chap' en fête du 3 au 13 juillet.
Cirque Magie Danse...*



